

CONSEIL MUNICIPAL du 21 OCTOBRE 2022

Liste des délibérations

Date de la convocation : 14 octobre 2022

Conseillers en exercice 15

Conseillers présents 12

Pouvoirs 2

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-et-un octobre à vingt-heures, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, en Mairie – salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Thierry MICHAL, Maire

Présents : T Michal – V Gelas – F Imbert – C Beguet - N Feltrin – B Doucet-Bon - P Brunel - JM Gimaret – C Feltrin - B Sainclair - L Wyncarczyk – B Monel

Excusés : F Serrurier (pouvoir à V Gelas) – S Tricaud – M Chaube (pouvoir à B Sainclair)

Absent :

Quorum : 12/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Madame Nathalie FELTRIN est désignée secrétaire de séance.

ooooOOOoooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

ooooOOOoooo

Délibération n° 2022/10/01 – Fonds de concours d'investissement 2022 de la Communauté de Communes Val de Saône Centre pour transformation salle en logement – **Approuvé à l'unanimité**

Délibération n° 2022/10/02 – Restaurant scolaire : révision du tarif des repas – **Approuvé à l'unanimité**

Délibération n° 2022/10/03 – Tarif des locations de la salle polyvalente – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2022/10/04 – Tarifs du camping municipal – **Approuvé à l'unanimité.**

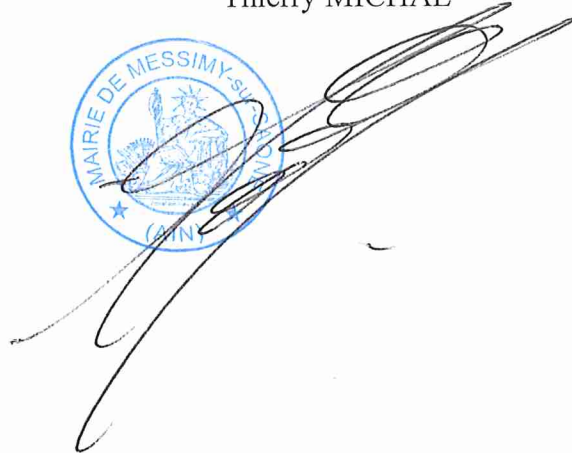
Délibération n° 2022/10/05 – Tarif des concessions au cimetière communal – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2022/10/06 – Redevance d'occupation du domaine public – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2022/10/07 – Redevance d'occupation du domaine public : garage GELAS – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2022/10/08 – Société Publique Locale (SPL)ALEC de l'Ain : désignation d'un nouveau représentant de la commune – **Approuvé à l'unanimité.**

Le Maire,
Thierry MICHAL

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE MESSIMY-sur-SAOËNE (AIN)" around a central emblem. The signature is a cursive, stylized script.